

Régie Inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon

Procès-verbal de la **séance ordinaire** de la Régie Inter municipale du CSCB, tenue au Centre sportif et culturel de Brandon du 155 rue Saint-Gabriel à Ville de Saint-Gabriel, **ce 12 septembre 2019, à 20h**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

- Mario Frigon, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Gaétan Gravel, Ville de Saint-Gabriel
- Nicole Bernèche, Municipalité Saint-Gabriel-de-Brandon
- Daniel Rocheleau, Municipalité de Mandeville
- Stephen Subranni, Ville de Saint-Gabriel
- Denis Gamelin, Municipalité Saint-Cléophas-de-Brandon

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS À LA RENCONTRE :

- Michel St-Laurent, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
- Sébastien Gariépy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
- Michel Yanakis, responsable de la maintenance
- Annik Paquin, technicienne en comptabilité

PUBLIC QUI ASSITE À LA RENCONTRE : Quatre (4) personnes

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

086-09-2019 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents forment quorum sous la présidence de Monsieur Mario FRIGON, maire de Saint-Gabriel-de-Brandon;

Il est proposé par : Stephen Subranni

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de la régie du CSCB de ce 12 septembre 2019, soit et est ouverte à compter de 20h.

Adoptée à l'unanimité des membres

087-09-2019 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 16 juillet 2019

5. FINANCES

5.1 Comptes payés au 11 septembre 2019

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 6.1 Utilisation de la cuisine par les bénévoles de l'école des Grands-Vents
- 6.2 Calendrier des séances du conseil d'administration
- 6.3 Protocole d'entente pour les mesures d'urgence pour la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon
- 6.4 Suivi sur l'équité salariale

7. VARIA

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire de ce 12 septembre 2019, soit et est adopté, en y apportant les modifications suivantes;

en retranchant les points suivants :

- 6.3 *Protocole d'entente pour les mesures d'urgence pour la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon*

et en ajoutant le point suivant :

- 5.2 *Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2019*

Adoptée à l'unanimité des membres

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

088-09-2019 4.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUILLET 2019

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Gaétan Gravel

Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juillet 2019, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres

5. FINANCES

089-09-2019 5.1 COMPTES PAYÉS AU 11 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par : Daniel Rocheleau

Appuyé par : Stephen Subranni

Et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au 11 septembre 2019 totalisent **29,053.92\$** soit et est adoptée.

Adoptée à l'unanimité des membres

DÉPÔT 5.2 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 AOÛT 2019

Annik Paquin, technicienne en comptabilité, dépose l'état des revenus et dépenses au 31 août 2019.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

090-09-2019 6.1 UTILISATION DE LA CUISINE PAR LES BÉNÉVOLES DE L'ÉCOLE DES GRANDS VENTS

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande du comité de la galette de la réussite, de l'école des Grands-Vents, afin que des bénévoles puissent utiliser la cuisine du CSCB gratuitement, une fois par semaine ;

ATTENDU QUE l'utilisation de la cuisine, par les bénévoles, est faite dans le but de préparer des galettes pour donner à tous les enfants de l'école ;

Il est proposé par : Stephen Subranni

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent que des bénévoles de l'école des Grands-Vents utilisent la cuisine du CSCB une fois par semaine, gratuitement, dans le but de préparer des galettes aux écoliers.

Adoptée à l'unanimité des membres

091-09-2019 6.2 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ATTENDU QUE les séances ordinaires du conseil des membres de la Régie Inter municipale du Centre sportif et culturel de Brandon se tiendront les jeudis de l'année 2020 ci-dessous mentionnés, au Centre sportif et culturel de Brandon située au 155, rue Saint-Gabriel, à compter de 20h, soit :

23 janvier

20 février

19 mars

23 avril

21 mai

18 juin

16 juillet

00 août (retrait)

10 septembre

22 octobre

19 novembre

17 décembre

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB acceptent le calendrier 2020 des réunions, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres

6.3 PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES MESURES D'URGENCE POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

Ce point a été retranché de l'ordre du jour.

092-09-2019 6.4 SUIVI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

ATTENDU QUE la Régie inter municipale du CSCB doit attribuer un nouveau contrat pour renouveler sa politique en matière d'équité salariale pour la période se terminant au 31 décembre 2016 ;

Il est proposé par : Gaétan Gravel

Appuyé par : Daniel Rocheleau

Et résolu :

QUE les membres de la Régie inter municipale du CSCB mandatent la firme d'étude légale « DESROSIERS HEBERT, AVOCATS » afin de réaliser le mandat de maintien de l'équité salariale pour la période se terminant au 31 décembre 2016.

QUE la réalisation de ce mandat représente un montant forfaitaire de **2,000.00\$** plus les taxes et frais applicables.

Adoptée à l'unanimité des membres

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie que le CSCB dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

7. VARIA

8. CORRESPONDANCES

9. PÉRIODE DES QUESTIONS

093-09-2019 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : Denis Gamelin

Appuyé par : Nicole Bernèche

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 12 septembre 2019, soit et est levée à compter de 20h30.

Adoptée à l'unanimité des membres

Mario Frigon, président et maire de Saint-Gabriel-de-Brandon

Michel St-Laurent, Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Régie inter municipale du CSCB